

Édito

par **Christophe DERoyer, Maire**



C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour ce bulletin semestriel et de rentrée.

Dans ce numéro dédié aux associations, vous trouverez toutes les informations utiles pour bien démarrer la rentrée. À cet effet, elles vous donnent rendez-vous le vendredi 6 septembre pour le forum des associations en partenariat avec la commune de Romagné et la CSF. Petit clin d'oeil au nouveau comité des fêtes qui a déjà conquis le coeur des salvatoriens avec ses animations, bravo !

Dans la continuité de nos précédentes éditions, nous vous proposons deux nouveaux portraits: Thierry et Gérard qui portent haut les couleurs de Saint Sauveur-des-Landes sur le territoire national. Nous avons le souhait de créer un Conseil Municipal des Jeunes, c'est chose faite, celui-ci a été installé le 24 février dernier et est composé de 11 jeunes. À l'issue des deux premières réunions, les jeunes conseillers ont retenu un projet qui devrait prendre forme rapidement.

Je tiens à remercier nos jeunes et moins jeunes qui participent activement à nos opérations «Argent de poche» et «Journée citoyenne» afin de rendre, avec les agents communaux, un cadre de vie agréable dans la commune.

Parmi les sujets de la vie quotidienne, nous avons vécu la mise en place du nouveau système de collecte alternée des ordures ménagères par le SMIC-TOM. Malgré un démarrage un peu difficile, je tiens à saluer désormais le bon déroulement des collectes avec une implication de tous.

Depuis le début de l'année, notre commune est « en chantier ». Après la rue de la Salorge, c'est au tour de la rue du Coglais de faire peau neuve. Les travaux d'aménagement et de sécurisation se dérouleront jusqu'à la fin de l'année, les espaces verts seront réalisés au début du printemps.

En parallèle, la piste cyclable se dessine dans le prolongement de l'aménagement du Département. Constituée d'une piste bidirectionnelle et d'un trottoir, elle permettra de faciliter les mobilités actives depuis le centre bourg vers le Pôle d'Échanges Multimodales (PEM) de Romagné.

Notre voirie communale n'est pas oubliée, un important programme d'entretien est en cours avec en particulier la

réalisation d'une portion de près de 1,5 kilomètres en enrobé.

Dans un cadre paysager de qualité, et après plusieurs mois de travaux de viabilisation, la commercialisation de la résidence « L'Orée du bois » a débuté. Composée de lots de 310 à 680 m², elle sera réalisée en 2 tranches (de 25 et 24 lots) et comportera aussi 12 logements locatifs pour accueillir de nouvelles familles sur notre commune.

En septembre, une concertation publique sera lancée sur les zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables avant une délibération en conseil municipal. Ce zonage sera ensuite transmis à Fougères Agglomération qui l'intégrera au Schéma Directeur des Énergies Renouvelables.

Début 2025, la population salvatorienne sera recensée, merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile munis d'une carte officielle.

Pour suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet : www.saint-sauveur-des-landes.fr, à suivre la page Facebook, et à télécharger l'application IntraMuros.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une belle rentrée.

Dans la commune	2 à 6
Action sociale	7
Ils font St-Sauveur	8 à 9
École	10

Vie associative	11 à 22
Infos	23
Intercommunalité	24 à 26
Forum des associations	27

LE BUDGET 2024 DE LA COMMUNE

Le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement et une section d'investissement**, qui doivent chacune être votée en équilibre (recettes = dépenses).

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité. *L'excédent prévisionnel de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité pour le remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constitue l'autofinancement permettant d'abonder le financement des investissements.*

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par de l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 230 490

Les Dépenses

Les charges à caractères générales.....481 750 €

Elles recouvrent les dépenses eau, électricité, gaz, téléphonie de tous les bâtiments communaux, les fournitures diverses d'entretien des espaces publics, des bâtiments et de la voirie, les assurances. En 2024 un programme de voirie est inscrit à hauteur de 160 000 euros en fonctionnement

Les charges de personnel.....271 800 €

La commune emploie cinq agents titulaires de la fonction publique territoriale. Elle a également recours au service missions temporaires du CDG35 pour des remplacements ou des renforts.

Les autres charges de gestion courantes.....356 068 €

Elles recouvrent notamment les subventions versées aux associations, à l'école F. Ozanam et aux écoles primaires extérieures, ainsi que les indemnités des élus. En 2024 la prise en charge de frais de démolition du bâtiment 12 rue du Coglais (subvention au CCAS) est inscrit à hauteur de 60 000 euros, ainsi que le versement d'une subvention de 24 200 euros au BA du lotissement Jardin du Fournil

Les charges financières.....8 000 €

Ce sont les intérêts de la dette. La commune a deux emprunts en cours

Reversement TF ZA Plaisance (35%) à Fougères Agglo.....53 000 €

Le conseil municipal a délibéré le 05.12.2023 en faveur de l'augmentation du pourcentage de reversement à FA de la TF perçue sur les entreprises de la ZA de Plaisance de 10 % à 25 %

Le virement prévisionnel à la section d'investissement.....58 689,73 €

Autres - opérations d'ordre comptable.....1 182,27 €

Les Recettes

Les produits de services et gestion courante.....9 000 €

Redevance d'occupation du domaine public, concessions du cimetière, vente photovoltaïque, remboursement de frais...

Les Impôts locaux.....695 690 €

Il s'agit du produit des contributions directes + les allocations compensatrices

Les dotations et participations

On retrouve ici la DGF (Dotation globale de Fonctionnement), la DSR, la DNP versées par l'Etat aux communes, ainsi que les dotations versées par Fougères Agglomération.....349 600 €

Autres ppts de gestion courante (dont les loyers).....66 200 €

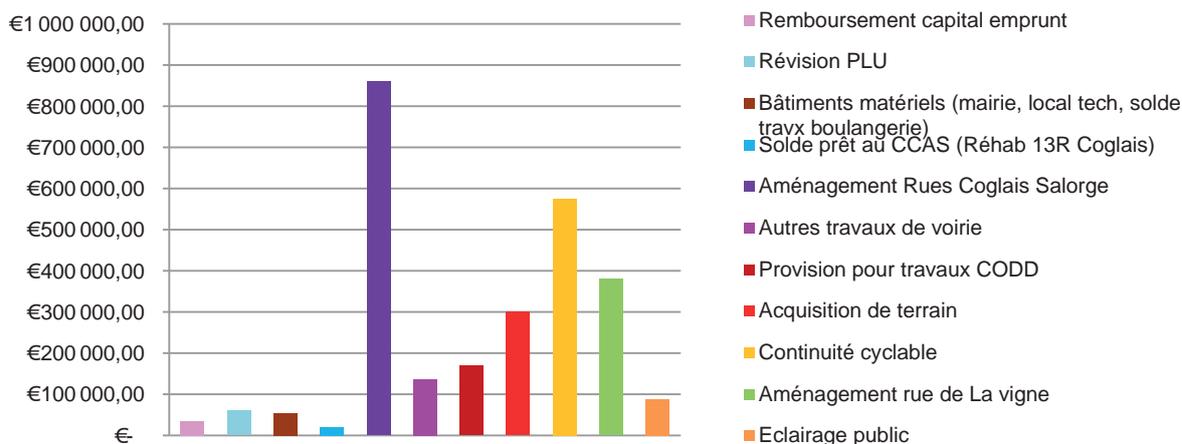
L'excédent antérieur reporté110 000 €

L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 281 284, 07 euros : une partie (110 000 euros) est reportée en fonctionnement (en raison des opérations exceptionnelles inscrites au BP2024 (progr. de voirie, démolition 12R Coglais), et le reste est affectée en investissement **(171 284, 07 euros)**.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

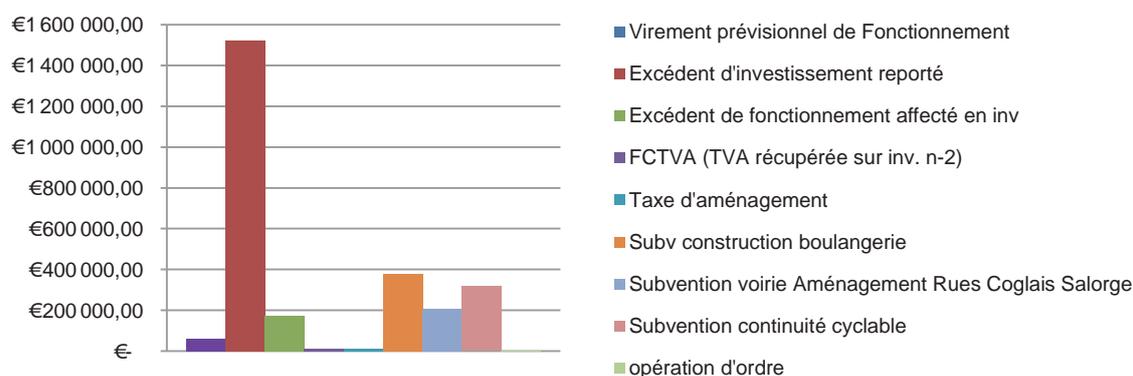
2 679 099, 53 €

Les Dépenses



Remboursement du capital d'emprunt	35 000 €
Révision du PLU.....	60 000 €
Bâtiments (mairie, local technique, solde travaux boulangerie)	55 000 €
Solde prêt au CCAS (travaux 13 R Coglais)	20 000 €
Aménagement des Rues de la Salorge et du Coglais.....	860 000 €
Autres travaux de voirie	136 000 €
Acquisitions foncières	300 000 €
Continuité cyclable.....	575 000 €
Aménagement de la rue de la Vigne.....	380 000 €
Provision pour travaux CODD.....	169 099,53 €
Eclairage public.....	89 000 €

Les Recettes



L'excédent prévisionnel de fonctionnement 2024.....	58 689, 73 €
L'excédent d'investissement reporté.....	1 523 181, 46 €
On retrouve les excédents antérieurs cumulés qui permettent à la commune d'autofinancer ses projets.	
L'excédent réel de fonctionnement 2023.....	171 284, 07 €
L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 281 284, 07 euros : une partie (110 000 euros) est reportée en fonctionnement et le reste est affectée en investissement (171 284, 07 euros)	
FCTVA.....	11 440, 00 €
Il s'agit de la Tva récupérée sur travaux d'investissement n-2	
Taxe d'aménagement.....	10 000 €
Subvention construction boulangerie.....	379 798 €
Subvention Aménagement Rues Coglais Salorge.....	206 000 €
Subvention continuité cyclable.....	317 524 €
Opérations d'ordre comptable.....	1 182, 27 €

Aménagement rue de la Salorge et rue du coglais

Après la rue de la Salorge, c'est au tour de la rue du Coglais de faire peau neuve !

Bouygues Energie Service (missionné par le Syndicat d'Energie d'Ille et VLAINE – SDE35) commencera début septembre par la rénovation de l'éclairage public de la rue. Puis l'entreprise Pigeon TP Normandie interviendra pour les travaux d'aménagement de la rue du Coglais : rénovation du réseau d'eaux pluviales, élargissement du trottoir, renaturation des espaces publics, réfection de la chaussée, création d'aires de stationnement au nord et au centre de la rue.

Et les espaces verts ? l'aménagement des espaces plantés interviendra en février et mars 2025 pour les deux rues.

Pour la sécurité de tous (salariés des entreprises travaillant sur le chantier et usagers), les travaux **auront lieu sous ROUTE BARRÉE pendant 4 mois de sept à fin déc. 2024.**

Suivez les déviations mises en place par les services du Département !

LES FINANCEURS

Cette opération est réalisée avec le soutien financier de l'Etat (DETR2023 : 120 000 EUR), du Département d'Ille et Vilaine (86 200 EUR) et de Fougères Agglomération (FDC2022 20769 EUR + FDC2023 22701 EUR).



Le réseau d'eaux pluviales :

une connexion directe à la rivière... et à la mer

Le Syndicat du bassin versant du Couesnon a financé la fabrication de macarons que la commune va installer auprès d'avaloirs d'eaux pluviales dans les rues du Coglais et de la Salorge.

Mises en place pour la collecte des eaux de pluie, les grilles d'évacuation (avaloirs), recueillent les eaux qui ruissellent sur la chaussée. Ces eaux proviennent de toutes les surfaces imperméabilisées (toitures, routes, trottoirs, parkings, etc...). L'eau ainsi recueillie passe ensuite par des canalisations sous la chaussée et rejoint directement les cours d'eau puis la mer en emportant tout ce qui se trouve sur son passage : mégots, papiers, plastiques, chewing-gums, déjections canines, solvants, peintures, huiles, hydrocarbures et autres...

Les avaloirs d'eau pluviale ne sont donc pas des bouches d'égout, l'eau qui s'y engouffre ne transitera pas dans une station d'épuration. Donc contrairement aux idées reçues, les eaux pluviales ne sont pas traitées !

Les avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles !

Continuité cyclable du centre bourg au pôle d'échange multimodal (PEM) :

Les travaux ont commencé !

Nous vous l'annonçons dans le bulletin de janvier : la municipalité de Saint sauveur des Landes a décidé d'assurer la liaison cyclable du centre bourg à l'aménagement du Département d'Ille & Vilaine, afin de permettre aux habitants de rejoindre le PEM de Romagné, rapidement et en toute sécurité, sans recourir à la voiture.

Cette opération s'inscrit dans la politique globale de la commune en faveur des mobilités actives : création d'un chaudiou rue de la Salorge, création d'un chaudiou rue des chênes, passage du cœur bourg en zone 30*.

Les travaux ont donc commencé en juillet, avec les premiers aménagements de la continuité cyclable au niveau du giratoire d'entrée de la Zone d'Activités de Plaisance.

Ils vont se poursuivre tout au long de l'année 2024, selon le phasage suivant :

➔ Du 20/08 au 27/09 : piste cyclable entre le giratoire d'entrée de la ZA Plaisance et la boulangerie

➔ Du 30/09 au 31/10 : piste cyclable entre la boulangerie et le carrefour des Landes Marie (LM)

➔ Du 04/11 au 20/12 : piste cyclable entre le carrefour des LM et le carrefour de la Résidence du Douet

POUR LA SECURITÉ DE TOUS, des restrictions de circulation seront nécessaires.

Merci de suivre les consignes !

Les grands enjeux de l'aménagement :

- ✓ Faciliter les **mobilités actives** en assurant la **liaison cyclable** du centre bourg au **PEM de Romagné**, par une piste bidirectionnelle distincte de la chaussée et du trottoir.
- ✓ Favoriser un **usage apaisé de l'espace public** en créant **une zone 30 en centre bourg**, dont l'entrée sera marquée par la un plateau surélevé au carrefour de la résidence du Douet.

LES FINANCEURS et PARTENAIRES

Cette opération est réalisée avec le soutien financier de l'État au titre du 6^{ème} Appel à Projet Mobilités Actives (118 470 EUR), ainsi qu'au titre de la DSIL2023 (70 000 EUR), du Département d'Ille & Vilaine au titre du CDST2023 (101 044 EUR), et de Fougères Agglomération au titre du FDC2024 (22 701 EUR).



* la zone 30 est un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de préserver la vie locale. Sans y être prioritaire, le piéton s'y déplace en sécurité : il peut traverser facilement, tout en restant vigilant, même en l'absence de passages piétons. Le vélo cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés, en raison de la vitesse homogène qui plafonne à 30 km/h.

La zone 30 est définie dans le Code de la route par les articles R110-2 et R411-4.

Programme 2024 d'entretien de la voirie

La commune poursuit l'entretien de sa voirie en campagne, avec un budget de travaux de près de 220 000 euros HT consacré à ce nouveau programme.

Outre les réfections en bicouche et le rechargement d'accotements, la volonté de la municipalité est de réaliser, à chaque nouveau programme, une portion de voie en enrobé : ainsi en 2024, il s'agit de la route de la Monnerais (au nord du territoire) sur une longueur d'environ 1.5 km.

Ces travaux, démarrés en juillet, se poursuivront en septembre. Comme pour tous travaux de voirie, des restrictions de circulations sont nécessaires, pour protéger les usagers et les travailleurs sur le chantier, alors **RALENTISSEZ ET SUIVEZ LES DÉVIATIONS !**

Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Samedi 24 février, la municipalité de Saint Sauveur des Landes a procédé à l'installation de son Conseil Municipal des Jeunes.

Il est composé de 11 jeunes salvatoriens scolarisés en CM1 CM2. Quatre filles et sept garçons, nommés pour deux ans ont prouvé aux élus présents qu'ils ne manquaient pas d'idées pour participer à la vie de la commune. Après délibération, le projet de création de jardins partagés a été voté à l'unanimité.

Pour les aider à mener à bien ce premier projet, les jeunes élus pourront compter sur les membres

de la commission vie sociale et les services municipaux. Ce sera, à n'en pas douter, l'occasion pour ces jeunes de s'impliquer dans la réalité de la gestion de projets sans jamais perdre de vue l'intérêt collectif.

Au cours de la seconde réunion qui a eu lieu le 1^{er} juin, les jeunes conseillers ont débattu afin de choisir l'emplacement qui leur semblait le mieux adapté à cette implantation.

Trois lieux ont été sélectionnés et visités et le choix s'est finalement porté sur l'emplacement situé en face de la salle des fêtes. La prochaine réunion abordera les modalités et

les problèmes techniques. De belles discussions sont à prévoir.

« Leur sérieux et leur enthousiasme sont un bel exemple à suivre pour tous ceux qui voudront marcher sur leurs traces », souligne M^{me} BY, adjointe à la vie sociale.



Opération argent de poche

Pour la 12^{ème} année consécutive, la commune a reconduit l'opération « argent de poche » qui s'est déroulée pendant les vacances d'été. 8 jeunes salvatoriens de 16 à 18 ans se sont inscrits, et ont ainsi effectué chacun, 5 chantiers maximum par mois.

Elle a permis aux jeunes Salvatoriens, encadrés par les agents de la collectivité de s'impliquer dans la commune, en effectuant différents chantiers comme l'entretien des espaces verts, le ramassage de la tonte et des tailles de haie, le nettoyage des équipements et des bâtiments communaux.

Leur travail est très apprécié de la collectivité et c'est aussi l'occasion de valoriser leur participation par le versement d'une rétribution de 15 euros par chantier.



Journée citoyenne du jeudi 23 mai 2024

Comme les années précédentes, une dizaine de volontaires, accompagnés des agents techniques de la commune, de Pierrick HAMARD, Adjoint au maire (Délégué cadre de vie), ont participé à la matinée citoyenne, dans l'objectif de désherber le cimetière et embellir ce lieu de recueillement.

La commune étant dans la démarche du zéro phytosanitaire, c'est manuellement que ces volontaires, munis de binettes, râteliers, grattoirs, n'ont pas hésité, dans la bonne humeur à donner de leur temps.

Un grand merci à ces bénévoles qui à chaque fois, sont présents.





Bilan du repas CCAS

Le CCAS de Saint Sauveur a renouvelé son traditionnel repas des personnes de plus de 70 ans, comme en 2019 à la salle des fêtes Korrigans.

Une cinquantaine de convives étaient présents. Le CCAS a fait appel aux commerçants locaux pour confectionner ce repas : le restaurant « le Relais des Landes », la fromagerie « la Chèvrerie des Landes » et la boulangerie pâtisserie

Salvatorienne « Maison NOURRY ».

A l'issue de ce repas, les doyens : Mme PASQUET Marie-Louise 96 ans et M. PRENVEILLE Jean 93 ans ont été mis à l'honneur et ont reçu une fleur et un panier garni. Une fleur a été offerte à M^{me} PRENVEILLE Victorine âgée de 94 ans.

Ils étaient entourés des membres du CCAS, dont le président M. DERoyer Christophe et M^{me} BY Françoise, vice-présidente qui ont œuvré et servi le repas dans la joie et la bonne humeur.

Les personnes présentes ont apprécié de se retrouver pour partager ce moment de convivialité.



L'association Droit de Cité s'engage, depuis 1994, auprès d'adultes fragilisés par le handicap et de leur proche aidant. Au travers de ses 4 services :

- Accueil de Jour pour personnes en situation de handicap (à partir de 18 ans)
- Accueil de Jour ALOIS pour les personnes âgées en perte d'autonomie
- Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) accompagne des adultes en situation de handicap de manière individuelle (aide à la recherche d'emploi, de logement, pour les démarches administratives ...)
- La Plateforme d'accompagnement et de répit des Aidants accompagne tous les aidants qui le souhaite dans la recherche de solutions adaptées, apporte des solutions de répit et propose des activités collectives dont l'une se déroule à St Sauveur des Landes

Duos en mouvement

Proposer aux duos et Aidants des séances d'activité physique adaptées à leurs capacités et leurs besoins. Les séances sont animées par un enseignant diplômé d'une licence « Activité Physique Adaptée » (APA). Lieu : salle des sports LANCELOT (mezzanine)

TOUS LES MARDIS APRES MIDI DE 14H30 à 15H30 pour l'activité physique adaptée suivi d'un temps d'échanges et partage d'un café/tisane

Les séances ont pour objectifs :

- o Agir pour la prévention santé.
- o Viser le bien-être des personnes.
- o Préserver le lien social.
- o Prévenir les risques d'épuisement et de perte d'autonomie.
- o Donner des astuces pour éviter les chutes / apprendre à se relever ...
- o Améliorer la qualité de la vie.

Les séances sont gratuites
D'autres activités
adaptées
ont proposées
régulièrement.

Pour tout renseignement
ou demande
d'information
07 49 46 37 35



pour tous, toute la vie, partout



L'ADMR : Des bénévoles, salariés administratifs et d'interventions engagés, des professionnels formés et qualifiés. L'ADMR : Intervient auprès de tout public, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades. Elle propose une gamme de services étendue : Aide à la personne, ménage repassage, portage de repas.

Localement votre association sur le territoire comprend les communes de : Etre bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous.

Vous aussi vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile et de concret, apportez votre sourire, votre présence...

Nos domaines d'interventions sont

- Prestations ménagères, repassage ...
- Aide à la toilette, au lever, au coucher, à l'habillage, à la préparation des repas, aux courses...
- Soutien familial (CAF, MSA, Action sociale)
- Portage de repas
- Téléalarme
- Accompagnement, animations collectives et individuelles...

Etre bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous.

Vous aussi vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile et de concret, apportez votre sourire, votre présence...

Contactez-nous au 02 99 98 97 55

Le siège est à ROMAGNE

3 Rue de Fougères – 35133 ROMAGNE
Tél. 02 99 98 97 55

romagne.asso@admr35.org

Les horaires d'ouvertures sont :

Du lundi au vendredi :

de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 (le vendredi fermeture à 16h00)

Fermé le mercredi après-midi



Portrait de Thierry Carnet : 1 jour au JO

2024 est une année olympique ! Le Comité d'organisation des JO avait voulu que ces jeux puissent être partagés par l'ensemble des Français. Dans cette idée, plusieurs initiatives ont été lancées et notamment l'idée d'une course pédestre dont les participants seraient des passionnés de sport.



C'est ainsi que le 10 août, à minuit, a eu lieu la course olympique de 10 km organisée par le Comité Olympique dans les rues de Paris. Cette épreuve était réservée au grand public. 20 024 dossards ont été attribués. L'un d'eux est revenu à un habitant de la commune : Thierry Carnet.

Ce sportif, marié et père de 2 enfants, est une figure bien connue des terrains de sport. Footeux depuis 30 ans dont 15 ans aux FC des Landes (nouvellement fusionné au sein de l'ASC Romagné les Landes), joueur et éducateur, il s'est aussi investi dans la course à pied depuis près de 10 ans.

Motivé par la volonté de faire du sport, tout d'abord par plaisir et goût des challenges, il participe à des événements du Pays de Fougères. Et c'est sur la course caritative d'Octobre Rose qu'il a obtenu le fameux sésame Olympique qui lui a permis d'aller fouler la piste parisienne en Août.

Mais l'histoire aurait pu être plus courte s'il n'avait pas été attentif. En effet, quand il reçoit le mail officiel, Thierry



pense d'abord à un mail publicitaire et le supprime. C'est en échangeant avec ses proches qu'il se dit que cette proposition n'est peut-être pas une blague. Il recherche le mail supprimé et finalement s'inscrit en ligne via le lien proposé.

Participer aux Jeux Olympiques lui a remémoré ses souvenirs de spectateurs, en particulier celui de Marie-José PEREC, qui a remporté la médaille d'or olympique sur 400m, en 1996 à Atlanta... Un grand moment du sport Français que nombreux d'entre nous partagent.

Au printemps, l'aventure démarre pour lui ! Ce sera de l'entraînement dans un premier temps puis viendra le moment de la montée en émotion avec le début des Jeux le 26 juillet.

Ce fût l'occasion pour toute la famille de participer à cet événement mondial à Paris. Thierry a vécu la course, et a profité de chaque instant. Pour ce faire, il avait prévu, en plus de sa tenue de sport, l'appareil photo et la GoPro pour capter ces précieux instants !



Nous lui adressons tous nos félicitations pour cet événement exceptionnel.

Portrait Gérard DELATOUCHE

Quand on habite St Sauveur, on connaît Gérard.

Homme très impliqué dans les associations et en soutien de l'école, Gérard DELATOUCHE se passionne pour les défis depuis de longues années.

Ces défis, il les a principalement faits sur son vélo. Ce vélo qui est son compagnon depuis la première journée d'école à Javené. Domicilié dans la campagne de Romagné, il se rendait à l'école en bicyclette. A cette époque, c'est un moyen de se déplacer et pas encore un sport.

À la maison, il entend son père parler des défis. Par exemple : pour aller au bourg, est-il plus rapide de marcher à travers champ sur 4km ou de passer par la route de 5km ? La réponse : on teste avec un copain et c'est parti !

Cette anecdote l'a marqué et lui a donné le goût de s'engager dans le sport par défi et dépassement de soi... sans volonté d'être le premier, juste prendre du plaisir et être heureux d'avoir accompli une épreuve particulière.

Au départ, c'est à pied qu'il avale les kilomètres. Puis, à la suite d'une opération à la hanche, il reprend le

vélo et s'inscrit à la Roue Landaise en 1996. Avec le club, il participe à de nombreuses sorties randonnées.

Puis il reprend l'idée de réaliser plusieurs défis. Les plus marquants sont le Paris-Brest-Paris, le tour d'Ille et Vilaine, les diagonales de France, les tours de Bretagne à vélo, le Dodécaudax...

2 Paris-Brest-Paris au compteur, dont le dernier qu'il a réussi à boucler... 1218 km tout de même en 87h51. Défi humain et aventure individuelle et collective, c'est une grande satisfaction de l'avoir terminée. Prochain rdv en 2027 ?

Il aura aussi parcouru les contours de l'Ille et Vilaine avec Laurence son épouse en 2020. 781 Km sur 15 jours en cyclocamping : sacoches, remorque et tente pour passer la nuit. Des souvenirs inoubliables...

Le dernier défi en date est l'une des 9 Diagonales de France. Cette épreuve de randonnées, il l'a réalisée avec 4 autres cyclistes. Il leur fallait partir de Brest et rallier Perpignan en moins de 89h pour plus de 1000 Km.



L'équipe de 5 doit tout prendre en charge : étude de l'itinéraire, point de repos, réservation des logements, ravitaillement...

Les pointages sont exigés : à la Gendarmerie de Brest au départ, puis tous les 120 km dans des commerces de chaque ville traversée, et enfin à la Gendarmerie de Perpignan pour valider le défi dans le temps imparti de 89 h pour environ 1050 Km ! Brevet obtenu !

Tous ces kilomètres parcourus représentent plus en vélo qu'en voiture. Plus de 10 000 Km sur la selle !!!



***Les idées pour les prochaines aventures ne manquent pas !
Bonne route Gérard.***

École Frédéric Ozanam



Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

Accueillir de nouveaux parents, être à l'écoute, accompagner les familles et le corps enseignant, organiser des évènements sont autant de missions de l'APEL.

Un des principaux objectifs de l'APEL est d'aider les familles à faire baisser les coûts des différentes sorties scolaires et projets éducatifs.

Pour cela, plusieurs manifestations ont été mises en place : vente de brioches, spectacle de Noël avec tombola et vente de dvd, organisation de la visite du père Noël dans les classes avec distribution de cadeaux et vente de photos avec le père Noël, vente de plateaux de fromages, serviettes microfibrés.

L'APEL organise aussi des moments de convivialité en proposant de se réunir autour d'un café lors de la rentrée scolaire, de la soirée cinéma plein air (organisée en association avec les OGEC), ainsi que le pot de fin d'année avec une cérémonie de remise de diplôme de fin d'étude primaire pour les CM2.

C'est grâce à l'investissement de parents bénévoles et à votre participation que nos manifestations sont une réussite.

Les présidentes : Mme LANOÉ et Mme SAUCET



Dates à retenir :

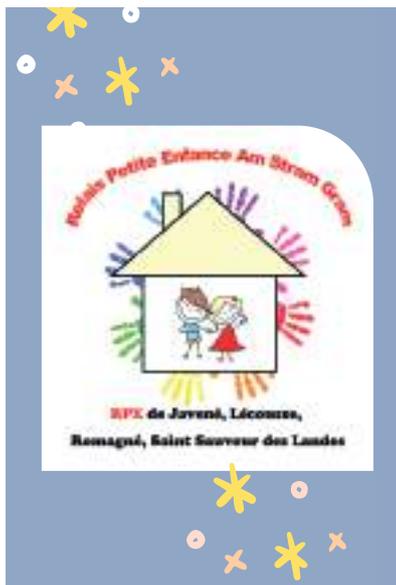
Cinéma de plein air :
vendredi 13 septembre 2024

Arbre de Noël :
samedi 14 décembre 2024

Pour tout renseignement
ou si vous souhaitez intégrer notre équipe,
n'hésitez pas à nous contacter !

apel.rpideslandes@outlook.com

Le Relais Petite Enfance



parents/ futurs parents

- Le RPE vous accompagne dans:
- la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant.
 - les démarches liées à l'accueil de l'enfant (contrat de travail, coût, aides financières...)



accueil sur rendez-vous

assistant(e) maternel(le) agrée(e) / garde à domicile

- Le RPE vous informe sur:
- le statut de "salarié d'un employeur particulier"
 - le métier d'assistant maternel agréé et de garde à domicile
 - le parcours de formation continue

Le RPE propose également des temps d'échanges et d'écoutes, de rencontres entre professionnels de l'accueil individuel.



permanences et ateliers d'éveil

ADRESSES

- L** Lécousse: Pôle Enfance, 1. rue de l'Euche
- M** Javené: Pôle Lariboisière, 6 rue du Couesnon
- J** St Sauveur des L.: EVS 14 rue St Hilaire
- Me V** Romagné: EVS, 5. rue de Fougères

Ateliers d'éveil

Lieux d'accueil collectifs destinés aux jeunes enfants non scolarisés, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile

gratuits après inscriptions

Un professionnel de la petite enfance encadre les séances, propose différents ateliers (manipulation, motricité, comptines, histoires...)

hors vacances scolaires

9h30-11h30

Morgane LE BOZEC
Animatrice du relais
06 45 10 23 02
rpe@lecousse.fr



La Médiathèque

La médiathèque de Saint-Sauveur-des-Landes est un lieu de rencontres, de partages et d'échanges. Grâce à un abonnement gratuit, vous pouvez emprunter 20 documents pendant 4 semaines. Votre abonnement est valable dans toutes les médiathèques de Fougères Agglomération, vous pouvez rendre vos documents dans chaque médiathèque.

Pour répondre au mieux à vos besoins, la médiathèque a depuis le mois de janvier de nouveaux horaires : les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 10h30 à 12h puis de 16h30 à 18h, et enfin les samedis de 10h30 à 12h.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour lire des histoires aux enfants, accueillir les classes, proposer des animations ou pour ouvrir la médiathèque aux heures d'ouverture.

Cette année le Salon du Livre jeunesse soufflera sa 40^{ème} bougie ! Il aura lieu du 14 au 17 novembre, à l'Espace Aumaillerie. De nombreuses rencontres et animations seront proposées dans vos médiathèques à cette occasion !



Informations et renseignements : Justine NEAU
bibliotsauveur@fougères-agglo.bzh - 02 99 18 77 41

Accueil de loisirs

ALSH 3-11 ans

Dans le cadre des activités de l'association, l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis en période périscolaire ainsi que pendant les périodes de vacances. Horaire d'ouverture 7h-18h30.

Le goûter est fourni par l'association. La tarification est soumise au quotient familial ainsi qu'au lieu de résidence.

Différentes activités sont proposées : activités sportives, activités manuelles, activités artistiques... L'association propose également des sorties pédagogiques sur les périodes de vacances.

L'association organise également des mini-camps durant l'été : l'un pour les enfants de 5 à 7 ans et l'autre pour les enfants de 7 à 10 ans. Cette année les 5-7 ans sont allés à Saint-Jacut-de-la-Mer (22) et les 7-10 à Pont d'Ouille (14).

ALSH Ados :

L'accueil de jeunes est animé par Yvana Lambarki. Il est ouvert aux jeunes de la fin du CM2 (à partir des vacances d'avril de l'année de CM2 de l'enfant) jusqu'à la troisième. L'accueil de jeunes est ouvert sur chaque période de vacances et le planning d'animation est réalisé par l'animatrice avec les jeunes. L'été l'accueil de jeunes organise également un camp d'été qui s'est tenu cette année du côté de Guérande.



Espace de vie sociale

L'espace jeux O'Calinou :



Matinée d'intégration à l'école pour les enfants de 3 ans.

Au sein des locaux de l'association deux ateliers par semaine, les mardis et vendredis matins de 10h à 11h30, sont proposés aux assistantes maternelles de la commune ainsi qu'aux familles. Le but de ces ateliers est de permettre aux plus jeunes de réaliser en famille, ou accompagné de leur assistante maternelle des ateliers d'éveils encadrés par une animatrice diplômée.

Des évènements marquent ces ateliers : partage avec l'EHPAD de Chaudeboeuf et l'association Droit de Cité afin de créer du lien intergénérationnel, une sortie pédagogique et des spectacles dans l'année.

La reprise aura lieu le 3 septembre 2024

Multisports :

L'association anime des séances de multisport à destination des enfants de la Grande Section au CM2.

L'équipe d'animation se charge de récupérer les enfants à la descente du bus scolaire lors de la sortie des classes.

La tarification pour l'année 2024-2025 : 50€ pour un enfant/ 90€ pour deux enfants/ 120€ pour trois enfants + 26€ d'adhésion pour la famille.

Les inscriptions se tiendront durant le forum des associations le vendredi 6 septembre de 19h à 21h

Ces ateliers ont lieu le mardi de 16h30 à 17h30 pour les CE2, CM1, CM2,

et également le mardi de 17h30 à 18h15 pour les CP et CE1.

Un temps de garderie est prévu jusqu'à 18h30.

Pour les grandes sections la séance a lieu le jeudi de 16h30 à 17h30.

Un temps de garderie est prévu jusqu'à 18h.

Loisirs Créatifs :

L'atelier loisirs créatifs appelé « je dis créatifs » se tient tous les jeudis de 20h à 22h.

Il est destiné aux adultes souhaitant se retrouver pour partager des moments autour de loisirs créatifs (coutures, scratch booking...).



Cet atelier est un temps convivial et de partage afin de rencontrer d'autres habitants de la commune. L'atelier met également ses compétences à destination des autres tous les ans pour la réalisation d'objets vendus lors d'un marché de Noël.

Des ateliers loisirs créatifs sont également animés trimestriellement pour les enfants par les bénévoles de l'association selon la thématique du moment (Halloween, Noël...) L'inscription pour cet atelier se tiendra le vendredi 6 septembre de 19h à 21h lors du forum des associations.

Pastel :

L'atelier pastel est animé par une bénévole les lundis une semaine sur deux de 20h à 22h. Il réunit des adultes souhaitant découvrir ou perfectionner leur technique dans le domaine du pastel. Cet atelier expose régulièrement ses œuvres dans les médiathèques locales.

L'inscription pour cet atelier se tiendra
le vendredi 6 septembre de 19h à 21h
lors du forum des associations.



Ateliers familles :

Des ateliers familles sur différentes thématiques sont réalisés tout au long de l'année. On peut retrouver des « apéros parents » en soirée qui sont des rencontres à destination exclusive des parents pour des conférences et des temps d'échange sur la thématique de la conférence. Ces ateliers ont généralement lieu en semaine et en soirée.

D'autres ateliers ayant lieu les samedis matins sont cette fois à destination des parents et des enfants autour de différentes thématiques (jouer ensemble, estime et confiance en soi...) Si vous avez une idée ou un souhait de thématique n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous contacter par mail :

csf.stsauveur@free.fr
accueil.enfance.stsauveur@gmail.com

Par téléphone :

07 44 75 86 62 - 09 54 33 65 83



Vie associative

Club de l'amitié



Nous vous rappelons les dates importantes :

MARDI 15 OCTOBRE :

Repas Cantonal servi à Racine Carrée animé par Yannick Sourdin, merci de venir nombreux à cette rencontre organisée tous les 8ans par notre association

DIMANCHE 3 NOVEMBRE : Après midi dansant à la salle multi fonctions avec Stéphane Mercier , à partir de 14h

SAMEDI 7 DÉCEMBRE : Repas de Noël au Relais des Landes

LES 3^{ÈME} MERCREDI DU MOIS : réunion mensuelle avec le 16 octobre : concours de belote, tarot, palets, jeux (interne au club)

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE : bûche de Noël

Chaque mardi, rendez vous sur le parking de la mairie à 14h pour les marcheurs.

La danse en ligne qui connaît un grand succès reprendra le 12 septembre avec notre animatrice bénévole THÉRÈSE (les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin du mois) de 9h30 à 11h à la salle des sports.

N'hésitez pas à rejoindre notre association accueillante et dynamique.

Merci
de vous inscrire
ou de vous réinscrire
près de Nicole
06 30 60 85 97
ou Huguette
07 81 52 46 76

Huguette et le bureau



UNC Saint-Sauveur-des-Landes



Plus de 50 personnes sont venues commémorer l'armistice du 8 mai 1945, lors de la cérémonie au Monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbe et les discours de M. le Maire et du Président des UNC, M. CARRÉ Roger (ancien combattant) s'est vu remettre la médaille d'honneur du porte drapeau pour ses 15 ans de représentation officielle à l'ensemble des cérémonies.

À l'issue de ce rassemblement, la municipalité a offert le vin de l'amitié ou Mme GUERLÉE Annick a reçu l'insigne UNC de l'association.

Messieurs BY, CARRÉ et COLLIN ayant reçu la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants échelons bronze et argent.

DATE À RETENIR : Lundi 11 novembre : Commémoration au monument aux morts, suivi d'un banquet au Relais des Landes.



Pour la 1^{ère} fois, les adolescents composant le Conseil Municipal des Jeunes participaient à ce rassemblement et au devoir de mémoire qui entoure ce 79^{ème} anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie.



Nouveau à Saint-Sauveur-des-Landes : Repas de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes Korrigans

Traiteur : O 'délices des papilles – le Vivier-sur-Mer

Animation : Duo ELYSA

Réservation : à compter du 19 octobre - M. BY : 06.32.80.42.63 ou 02.99.98.95.41

Permanences : Salle des mariages de la mairie, samedis 25 novembre et 2 décembre de 9h à 12h30.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes Saint Sauveur Anim' existe depuis un an et a été créé pour proposer à nouveau des rencontres entre Salvatoriens autour d'animations variées. Elle compte une quinzaine de membres.

Nous avons organisé le 16 mars dernier une journée Saint Patrick avec après-midi vide grenier et repas concert en soirée.

Le thème et le contenu ont été appréciés, et a réuni plus de 300 personnes.

Nous poursuivons nos animations par une fête de l'été le samedi 30 juin avec jeux et guinguette accompagnée par un accordéoniste.

Le samedi 29 juin avait lieu la fête de l'été au Parc du Douet avec structure gonflable, pêche à la ligne, jeux en bois, pétanque, palets ... buvette, crêpes, barbe

à papa... et concours du meilleur cake.

Suivie en soirée de la guinguette, avec buvette, galette saucisse et planche apéro, animée par l'accordéoniste Sébastien RENARD.

Cette première animation en extérieur a rencontré un vif succès et a été très appréciée.



**POUR LA POURSUITE DE NOTRE ACTIVITÉ, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SE TIENDRA LE 14 OCTOBRE.**

**À CE JOUR, UNE DATE D'ANIMATION EST ARRÊTÉE POUR LE 22 MARS 2024,
À LA SALLE DES KORRIGANS.**

La Roue Landaise

La Roue Landaise regroupe une trentaine d'adhérents et propose la pratique du cyclotourisme que ce soit en route ou en vtt. Les sorties hebdomadaires se déroulent essentiellement le dimanche matin, soit au départ de St Sauveur ou soit lors des randonnées organisées par les clubs voisins.

Nous organisons chaque année une sortie club, qui a eu lieu le samedi 8 juin à Craon (en Mayenne). Le prochain temps fort de l'association sera le tour des chouans qui se déroulera le weekend du 14 et 15 septembre.

Il s'agit d'une randonnée cyclo sur route, vtt et pédestre, ouverte à tous les licenciés ou non.

Cette manifestation regroupe plus de 400 participants chaque année.

C'est aussi l'occasion de découvrir des nouveaux chemins proches de chez soi.

Par ailleurs, le repas annuel (choucroute) est prévu le samedi 26 octobre à la salle des fêtes.

Nous participons également au Téléthon communal.

Alors n'hésitez plus, venez rejoindre notre association pour pratiquer votre sport en groupe.



SAINT SAUVEUR DES LANDES (35)

31^{ème} Tour des chouans

14 & 15
Septembre
2024

VTT
06.21.38.21.70

Cyclo
06.84.83.24.57

Pédestre
06.84.83.24.57

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :
Christophe LE MAT au 06.21.38.21.70 / Frédéric LORANDEL au 06.84.83.24.57

Romasauv'bad



Notre association Romasauv'bad regroupe une soixantaine de licenciés (hommes, femmes, enfants) qui pratiquent un sport complet, ludique et accessible.

Les adultes se retrouvent les lundis, mercredis à Romagné et les mardis, jeudis à St Sauveur-des-Landes.

Pour les enfants, l'entraînement a lieu le vendredi soir, encadré par Coleen DOGER, joueuse de nationale à Fougères.

Cette année, une équipe mixte s'est lancée dans la compétition. C'est avec plaisir et talent qu'elle termine deuxième du championnat et monte donc en D4 la saison prochaine !

Si vous êtes tentés par ce sport bon pour la santé et le moral, n'hésitez pas à passer à la salle des sports aux horaires d'entraînement pour essayer. Une raquette peut vous être prêtée et la bonne ambiance est assurée !

Créneaux adultes :

- lundi à Romagné de 19h à 22h
- mardi à St Sauveur de 19h à 22h
- mercredi à Romagné de 21h à 23 h
- jeudi à St Sauveur de 18h à 22h



Créneaux enfants :

- vendredi de 17h10 à 18h10 à Romagné pour les 6-10 ans
- vendredi de 18h15 à 19h 15 à Romagné pour les 10 ans et plus

Contact par mail :
romasauvbad35@gmail.com

Florian PERPOIL (président)
07 81 08 19 29

Romagné Sentiers Nature

L'association «Romagné Sentiers Nature» est une association de randonneurs dont le siège est à Romagné avec 75 licenciés et 10 sympathisants de toutes les communes environnantes pour la saison 2023/2024.

L'association propose 3 randonnées par mois, de septembre à début juillet, le premier et 3^{ème} jeudi après-midi de chaque mois et le deuxième dimanche de chaque mois, avec quelques sorties à la journée, goûter le 2^{ème} jeudi de décembre, de Mars, et de juin et galette des rois en Janvier.

Les sorties sur les sentiers pédestres permettent de découvrir la région dans une ambiance conviviale.

En 2024, une sortie a été organisée le week-end de la pentecôte. Les randonneurs, au nombre de 47, ont visité le village de Locronan et parcouru une quarantaine de kilomètres sur les sentiers côtiers escarpés de Douarnenez à Audierne.

L'association participe à la préparation et à l'organisation du téléthon sur les communes de Romagné, Saint Sauveur et Saint Hilaire avec encadrement des participants à la randonnée.

L'association sera présente au forum des Association le 6 septembre à St Sauveur des Landes.

Si vous aimez marcher dans la convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Bulletin d'inscription pour la saison 2024/2025
sur notre site internet : www.romagnesentiersnature.fr

Contact : Michel Josse 02 99 99 33 87
ou Alain Beaudoin 02 99 98 94 00

Tennis



Pour cette saison 2024 / 2025, notre association le TC Romagné / St Sauveur des Landes vous propose de découvrir ou de vous perfectionner à la pratique du tennis.

Nous proposons des cours d'entraînements pour toutes les catégories d'âges. Nous disposons d'un coach diplômé (BE - Brevet d'Etat) pour nous accompagner. Nous accueillons des jeunes à partir de 5 ans, disposons d'une équipe féminine, et de plusieurs équipes masculines. Deux cours d'essais gratuits sont possibles.

Les créneaux d'entraînement se partagent sur les salles des 2 communes :

MARDI de 17h à 19h à Romagné (Jeunes)
JEUDI de 17h à 22h à Romagné (Jeunes et Sénior)
VENDREDI de 17h à 20h à St Sauveur des Landes (Jeunes et Féminine)

Nous participons à des championnats départementaux dans plusieurs catégories (Sénior, + 35 ans, Jeunes). Côté senior, l'équipe 1 est montée d'une division, et jouera en D1 cette saison. Nos jeunes (11/12 ans et 13/14 ans) ont effectué de supers championnats. Nul doute que l'on reconduira cette magnifique expérience.

Un tournoi de proximité avec les clubs de Lécousse et Laignelet / Landéan est organisé pour clôturer la saison. Un très bon moment, de beaux matchs et toujours dans la bonne humeur.

L'année passée, nous avons organisé un tournoi multi chance (TMC) féminin 4e série. Un bel événement placé sous le signe de la convivialité. Notre joueuse Murielle n'est pas passée loin de la finale, elle finit à une excellente 3ème place. Bravo Murielle !!!

Cette année, nous envisageons un TMC masculin de 30/2 à 15/4 les 3, 4 et 5 janvier 2025 dans la salle de St Sauveur des Landes. La reconduction du TMC féminin est en cours de réflexion.



Composition du bureau:

Président : Guillaume VICTOR
Trésorier : Xavier PEUDENIER
Secrétaire : Denis HOCDÉ

Contact:

Guillaume VICTOR : 06 07 84 62 51
Mail : tc.romasauv@gmail.com

Téléthon



28^{ème} TÉLÉTHON :

Dimanche 24 novembre 2024
St Hilaire-des-Landes
Romagné
St Sauveur-des-Landes

Départ de Saint Hilaire-des-Landes : pôle des Landes
Arrivée à Saint Sauveur-des-Landes : salle Korrigans

École de danse de Romagné

Créée en mars 2002, l'association « école de danse de Romagné » compte plus de 250 inscrits sur les différents ateliers cette dernière saison.

L'encadrement et les chorégraphies sont assurés par Caroline et Fanny, animatrices techniciennes et chorégraphes.



Chaque année, un gala d'hiver (pour les passionnés et les élèves à partir du collège) et un gala de fin d'année (pour tous, sur 2 jours), sont présentés auprès de plus d'un millier de spectateurs. Entièrement costumés (environ 800 costumes

par spectacle), les thèmes des galas varient chaque année, et les danseuses et les danseurs attendent toujours ces spectacles avec impatience. C'est le résultat d'une année d'ateliers de danse que les danseuses et danseurs peuvent partager avec leurs proches. L'association, Caroline et Fanny proposent également de temps à autre des flashmob, des stages, ...

À partir de 4 ans pour l'éveil à la danse (cours d'essai possible), et sans limite d'âge. Lors de notre dernière saison, nous avons accueilli une personne en situation de handicap, et nous restons ouverts pour d'autres personnes qui le souhaiteraient.

L'école de danse de Romagné propose avec différents niveaux d'intensité, sur 28 créneaux horaires :

- Danse classique / ballet
- Modern jazz
- Hip-hop
- De la danse lyrique contemporaine.

Des séances à la carte sont également proposées :

- Cours parent-bébé
- Cours femme enceinte
- Cours trampoline (dès 6 ans)



Certains groupes sont aussi réservés aux passionnés qui souhaitent approfondir. Nous proposons donc des tarifs dégressifs pour plusieurs cours pris (pour celles et ceux qui souhaitent venir plusieurs fois par semaine) et/ou plusieurs élèves de la même famille.



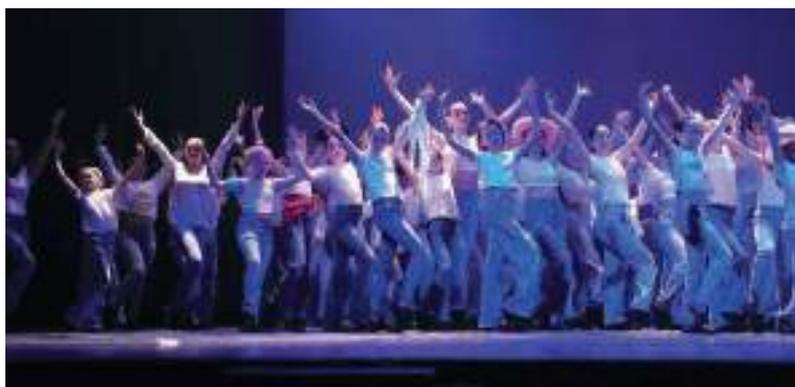
Contact : Mail assodanseromagne@outlook.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/ecolededansederomagne/>

Pour les inscriptions

nous serons présents au forum des associations vendredi 6 septembre de 18h à 21h à St Sauveur-des-Landes

Autres permanences :

- mercredi 4 septembre de 14h à 18h
- mardi 10 septembre de 18h à 20h30
- mercredi 11 septembre de 16h à 20h00



ASC Romagné Les Landes

En présence d'une quarantaine de personnes, Joueurs, Dirigeants, Bénévoles, Sponsors, et Sympathisants du club, ainsi qu'en présence des élus des communes de Saint Hilaire des Landes, Saint Sauveur des Landes et Romagné, les co-présidents Sylvain Lefeuve et Stéphane Brard ont dressé le bilan de la première saison de l'ASC Romagné Les Landes.

Les Co-Présidents ont tout d'abord souhaité adresser « un remerciement à l'ensemble des salariés, éducateurs, dirigeants, arbitres, joueurs et bénévoles du club pour leur investissement lors de la saison écoulée. Ils ont également remercié les différentes municipalités et les partenaires pour leur soutien financier et logistique. »



Le Responsable Sportif Aurélien Lotton a présenté le bilan sportif de l'École de Foot marqué par « l'augmentation du nombre de créneaux d'entraînement pour chaque équipe, allant jusqu'à 3 séances pour les U8_9, avec également des aménagements pour faciliter la logistique des parents. ». Les responsables de chaque équipe ont présenté le bilan de leur équipe respective, avec une satisfaction générale que ce soit « au niveau de l'état d'esprit, de la progression des jeunes et également des résultats. ».

Seniors : Maintien assuré en D1 pour notre équipe B

Aurélien Lotton a présenté par ailleurs le bilan des équipes Seniors « marqué par le maintien de l'équipe B en D1 avec le soutien de quelques renforts de l'équipe A pour atteindre cet objectif commun. L'équipe fanion évoluant en R3 a été très solide défensivement, consistante dans le jeu, mais moins prolifique offensivement, c'est un axe de travail pour la saison prochaine. ». « L'équipe C descend de justesse en D3 et aura pour objectif la remontée en D2, l'équipe D évoluera en D4. »



Groupement Jeunes Estuaires : Une belle dynamique à poursuivre



Sylvain Lefeuvre a présenté les orientations du Groupement des Estuaires en évoquant « le beau parcours en Coupe des U15 », et l'organisation à venir « avec 4 équipes U12_13 ; en football à 11, presque tous les joueurs continuent la saison prochaine et nous devrions avoir 1 équipe U16, 1 équipe U15 et 2 équipes U14. ».

Groupement Féminin Pays Fougères : Une première année d'existence du Groupement réussie

Stéphane Brard a présenté le bilan des féminines au sein du Groupement Féminin du Pays de Fougères, et salué « la bonne participation de près de 20 joueuses au cours de la saison avec notamment la mise en place de navette depuis Saint Hilaire, le mercredi après-midi pour participer aux entraînements ; il faut également note la bonne organisation et la dynamique au sein du Groupement, mais aussi la bonne intégration de Florian Sikes en charge d'une équipe Senior. »



Futsal et Vétérans : Une belle saison

Arnaud Goujon a présenté le bilan de la saison de l'équipe Futsal « marqué par le beau parcours en Coupe de France après avoir éliminé Loudéac évoluant en Régional 1 et avant de se faire éliminer en 1/8 de finale par la TA Rennes qui évolue en D2 nationale à la salle Justy Speaker devant près de 500 personnes. » L'équipe a également effectué un beau parcours en Coupe de Bretagne et termine 3ème en championnat de D1. Les équipes Vétérans terminent aux 3èmes et 4èmes places en championnat.



Equipes Jeunes : Une belle participation et progression des enfants



Aurélien Lotton a présenté le bilan sportif de l'Ecole de Foot marqué par « l'augmentation du nombre de créneaux d'entraînement pour chaque équipe, allant jusqu'à 3 séances pour les U8_9, avec également des aménagements pour faciliter la logistique des parents. ». Les responsables de chaque équipe ont présenté le bilan de leur équipe respective, avec une satisfaction générale que ce soit « au niveau de l'état d'esprit, de la progression des jeunes et également des résultats. ».

Antoine Pierre, Responsables de la Commission Animation a dressé « un bilan très positif des évènements organisés par le club tout au long de la saison, en remerciant la participation très forte des bénévoles lors de ces évènements, et notamment lors des tournois. ».

Les Co-Présidents ont présenté le bilan financier, l'occasion de souligner l'importance du soutien des partenaires, l'occasion également d'évoquer « les évènements partagés avec nos partenaires avec notamment l'intervention de Fabien Lemoine au Bois Guy en Octobre, le Tournoi des Partenaires en décembre, l'afterwork au V&B et l'album « Panini » en cours d'établissement pour la saison à venir. ». Un moment de partage avec les municipalités a permis d'évoquer « les échanges constructifs avec les agents communaux en charge de l'entretien des terrains, pour obtenir la meilleure qualité des équipements. » et d'évoquer de nouvelles problématiques pour la saison à venir, avec « l'impossibilité des enfants présents au Centre de Loisir de Romagné de pouvoir se rendre aux entraînements le mercredi ».

Le Tiers sortant a été présenté, l'occasion de remercier l'investissement des personnes qui ont souhaité prendre du recul, et de saluer l'engagement des nouveaux membres : Gaetan PITOIS, Corentin PITOIS, Gwendal MARDELE, Jean-Francois MELLIER, Romain HERBER, Jérémy RIGAUULT, Wilfried ORHAN.



Toute personne souhaitant rejoindre le club peut contacter

Aurélien Lotton 06 24 93 59 97
Sylvain Lefevre 07 84 55 26 54
Stéphane Bard 06 24 37 71 42.

https://www.facebook.com/profile.php?id=100093505879535&locale=fr_FR

Basket

Date de création : 1983 **Activités :** Pratique du basketball

Public visé : À partir de 3 ans



ENTRAÎNEMENTS :

- **U4 :** Samedi matin de 9h45 à 10h30
- **U7 :** Samedi matin de 10h30 à 11h30
- **U9 :** Mercredi matin de 10h à 11h
- **Autres catégories :** Deux séances d'entraînement par semaine.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet ou prendre contact par mail ou téléphone directement.

Les entraînements sont assurés par Margaux.
Séances d'essais possibles tout le mois de septembre.



OBJECTIFS, PROJETS ET RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE

- Création d'une section basket adapté / basket santé
- Développement du micro basket
- Projets divers pour les adolescents

Équipes seniors :

- Seniors féminines 1 : Évoluent en Ligue Régionale
- Seniors féminines 2 : Évoluent en D2
- Seniors masculins : Évoluent en D3

COMPOSITION DU BUREAU

Co-présidentes : Carole MAHÉ et Fabienne DELATOUCHE

Responsable planning : Cécile DELATOUCHE

Trésorier : Mickaël Daniello

Membres : Virginie LODÉ, Solène LECART, Ludovic PERRIER, Julien HERVÉ, Emma DESCORMIERS

Contacts :

Nom : Margaux DELATOUCHE

Téléphone : 06.50.18.48.38

Mail : romagne.basket@gmail.com

Site Internet : <http://romagne.basketclub.free.fr>

Démarches et réglementation pour la construction d'un abri de jardin

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire en fonction de sa surface

Jusqu'à 5 m²

Vous n'avez pas besoin d'autorisation d'urbanisme pour un abri de jardin jusqu'à 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
Vous devez cependant respecter les règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du règlement de lotissement (le cas échéant)
Vous pouvez consulter ces documents auprès de votre mairie ou sur son site internet.

Jusqu'à 20 m²

Vous devez faire une déclaration préalable de travaux pour un abri de jardin jusqu'à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
Vous pouvez effectuer vos démarches pour remplir la déclaration préalable de travaux sur internet ou en utilisant un formulaire. (Cerfa n° 13703*13)

Plus de 20 m²

Vous devez faire une demande de permis de construire pour un abri de jardin de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
Vous pouvez faire vos démarches sur internet ou un utilisant le formulaire de permis de construire. (Cerfa n° 13406*14)

Pour déposer un dossier en ligne, suivez le lien scanner ci-dessous :



Les classes 4 auront lieu le samedi 5 octobre 2024

Les personnes qui n'auraient pas été conviées et qui souhaitent participer à cette journée peuvent joindre:

- Cécile Lodé (Bégasse) 06 74 58 82 38
- Mayane Aubré 07 69 39 89 68

Programme de la journée

- 10:30 : célébration à l'église de St Sauveur des Landes
- 11h : dépôt de gerbe aux monuments aux morts
- 11h15 : photos des classes 4 à la salle des Korrigans
- 12h : vin d'honneur
- 13h : déjeuner servi par Celtic Traiteur (Gosné)
- 20h : restauration sur place uniquement sur commande
- 21h : soirée dansante animée par Philippe Delacroix



Article - Mars 2024

Petit Tertiaire Privé : l'expérimentation 2024 de l'ALE à destination des professionnels !

Dans sa démarche résolument tournée vers la transition et l'efficacité énergétique, l'ALE lance une nouvelle initiative : Petit Tertiaire. Cette expérimentation vise à accompagner les entreprises, associations et commerçants du Pays de Fougères dans leur transition énergétique vers des pratiques plus durables. Un service sur-mesure qui voit le jour dès avril 2024 !

Depuis 2015, l'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères développe son service public dédié aux particuliers ; Renobatys. Ce dernier assure auprès des locataires ou propriétaires un accompagnement technique, juridique et financier tout au long de leurs démarches de rénovation. En 2023, l'ALE dénombre 1 500 sollicitations, 650 rendez-vous et 150 accompagnements auprès des ménages du Pays de Fougères.

Face à une demande de plus en plus grandissante, l'ALE a souhaité démocratiser et développer son service public en s'adressant aux professionnels, offrant ainsi un accompagnement technique et une expertise adaptée à leurs besoins.

Association, bureaux, cabinets médicaux, restauration.... Ce sont uniquement les structures dans le secteur tertiaire privé, possédant un local à l'achat ou en location, d'une surface inférieure à 1 000m² qui sont concernés pour profiter de ce nouveau service. Petit Tertiaire les accompagne de 2 manières distinctes :

1. Avec travaux de rénovation : notre conseiller oriente les professionnels dans leurs décisions en matière de rénovation, d'achat ou d'aménagement, en tenant compte des enjeux énergétiques. Cette assistance sur-mesure leur permet de comprendre en profondeur leur consommation énergétique, d'identifier les équipements les plus adaptés à leur activité, et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour réduire leur empreinte énergétique.
2. Sans travaux de rénovation : cette démarche leur permet d'avoir une analyse approfondie des factures énergétiques, des courbes de charges et des habitudes de consommation. Elle permet également d'établir des préconisations personnalisées afin de mettre en place un paramétrage pour optimiser la consommation énergétique.

Passer par la mission du Petit Tertiaire permet aux entreprises d'économiser jusqu'à 80% d'énergie sur certains postes de consommation et gagner en compétitivité en améliorant leurs performances énergétiques. Cette expérimentation ne se limite pas à un service individuel, puisqu'en s'engageant avec Petit Tertiaire, les acteurs économiques contribuent à une transition énergétique collective, participant ainsi à la construction d'un avenir plus durable pour l'ensemble de la communauté du Pays de Fougères.

L'accompagnement du Petit Tertiaire est financé et pris en charge à hauteur de 80% par la région Bretagne et les deux EPCI du Pays de Fougères ; Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne. Le reste à charge pour les professionnels est fixé à 200 €.



RENOBATYS
COMMERÇANT.E, ENTREPRENEUR.SE
OPTIMISEZ VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE, MAXIMISEZ VOS BÉNÉFICES !

Je suis...
du secteur tertiaire privé
(associations, commerçants, bureaux...)

J'ai...
acheté/loué un local d'une surface inférieure à 1 000m²

Je souhaite...
réduire ma consommation énergétique

Votre conseiller à votre écoute !
Cécile HLAIRE - 02 90 80 20 00 - gh@aleale-fougères.bzh

Renobatys est un service public qui vous permet d'économiser de l'énergie sur certains postes de consommation et gagner en compétitivité en améliorant vos performances énergétiques !

- ✓ Analyse approfondie et recommandations personnalisées
- ✓ Paramétrage personnalisé des équipements existants ou à installer
- ✓ Sélection des équipements adaptés et mise en œuvre de solutions innovantes

Pour plus d'informations,
contacter
le service Renobatys
de l'Agence Locale de
l'Énergie
au
02 90 80 20 00, par mail
contact@ale-fougères.bzh
ou
en vous rendant
directement
au 1 rue de la Moussais,
35300 Fougères.



SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies

Distribution des nouveaux bacs

La distribution des nouveaux bacs se poursuit. Les demandes d'échange qui ont été effectuées sur notre site sont en cours de traitement. Néanmoins, certains foyers n'ont pas encore pas fait de demande.

La démarche peut se faire simplement sur le site Internet du SMICTOM en remplissant le formulaire de demande de bac "un échange de bac" : www.smictom-fougères.fr/espace-thematique/un-particulier/demande-liee-a-mon-bac/.

Pour rappel, l'enregistrement des levées pour la redevance incitative commencera en janvier 2025.

Prévention : Votre avis compte !

Le SMICTOM grâce au service de prévention met en place chaque année de nombreuses actions de sensibilisation pour la réduction des déchets, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore le jardinage au naturel.

L'ensemble de ces actions est regroupé dans le Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés.

Il s'agit d'un document de planification qui a été rendu obligatoire en 2012 et qui doit être renouvelé tous les 6 ans. Son élaboration passe par une phase de diagnostic au cours de laquelle une enquête auprès des usagers est réalisée.

Cette enquête est indispensable pour pouvoir élaborer le nouveau Plan Local. Jusqu'au 30 juin, vous pouvez accéder au questionnaire via notre site Internet ou en scannant le QR Code ci-contre.



Des réponses aux questions plus accessibles

Une foire aux questions a été élaborée avec l'ensemble des services du syndicat. Elle reprend les questions les plus fréquemment posées au standard téléphonique. Face à la saturation de notre standard téléphonique, il est apparu indispensable de créer un espace dédié aux questions fréquentes sur notre site Internet.

Vous pouvez retrouver cette foire aux questions via le menu principal « Mes questions ».



Aide à la location de broyeur

L'aide à la location de broyeur sera reconduite à partir du 1er août prochain. En attendant, il est fortement déconseillé de tailler ses haies, arbres et arbustes entre le 15 mars et le 31 juillet. Cela est préférable pour la plante et surtout cela évite de perturber la nidification des oiseaux.

Toutes les informations sur l'aide à la location de broyeurs sont disponibles sur notre site Internet. Les demandes d'aide seront ouvertes à partir du mois d'août.

Le chiffre du mois

377

composteurs distribués depuis le début de l'année 2024. Une dizaine d'opérations de distribution de composteurs a déjà été organisée. De nouveaux créneaux seront planifiés pour le second semestre 2024.



SMICTOM du pays de Fougères
Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

Agenda 2^{ème} semestre 2024 et début 2025

SEPTEMBRE	Vendredi 13 Sam.14 et dim.15	École et Apel – cinéma de plein air Roue Landaise – Tour des Chouans
OCTOBRE	Samedi 4 Samedi 26	Repas des Classes 4 – salle des fêtes Korrigans Roue landaise - Repas choucroute– salle des fêtes Korrigans
NOVEMBRE	Samedi 5 Lundi 11 Samedi 30	Bal du club de l'amitié - Salle Korrigans Cérémonie du 11 novembre – monument aux Morts OGEC – soirée théâtre
DÉCEMBRE	Samedi 7 Samedi 14 Mardi 31	Club de l'amitié – repas de Noël au Restaurant le Relais des Landes École – Arbre de Noël Réveillon de la Saint-Sylvestre - UNC - salle des fêtes Korrigans
JANVIER 2025	Samedi 4 3-4 et 5	Vœux du Maire – salle des fêtes Korrigans Tournoi Tennis – Salle des sports « Lancelot »
FÉVRIER 2025	Samedi 1 ^{er} Dimanche 9	ACC – repas de chasse – salle des fêtes Korrigans Bal du club de l'amitié – salle des fêtes Korrigans



**Zones d'Accélération
pour le développement de
la production d'Énergies Renouvelables**

CONCERTATION PUBLIQUE

Du 12 septembre au 12 octobre 2024, participez à la concertation sur les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAEEnR) sur le territoire de la commune de Saint Sauveur des Landes.

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, qui a créé les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEEnR), les communes doivent établir une cartographie des secteurs propices aux énergies renouvelables, définie à partir des potentiels énergétiques locaux, qui donne lieu à une concertation du public.

Cette concertation se déroulera du 12 septembre au 12 octobre 2024 : vous pourrez consulter le dossier mis à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et consigner vos observations et propositions sur un registre papier.

À l'issue de cette concertation, un bilan des contributions sera dressé et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées au sein du conseil municipal.

La délibération du conseil municipal sera ensuite transmise aux services de l'État, ainsi qu'à Fougères Agglomération pour alimenter son futur Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDEnR).

MAIRIE ST-SAUVEUR DES LANDES

2, place de l'Église
35133 Saint-Sauveur-des-Landes
02 99 98 81 35

communesaintsauveur@wanadoo.fr
www.saint-sauveur-des-landes.fr

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	fermé	fermé
MARDI	9h à 12h30	14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h30	fermé
JEUDI	9h à 12h30	fermé
VENDREDI	9h à 12h30	14h à 17h
SAMEDI*	9h à 12h	fermé

* Fermé les samedis matin jusqu'au 10 septembre

Les habitants de St Sauveur des Landes vont être recensés en 2025.

Un agent recenseur se présentera muni d'une carte officielle au domicile de chaque habitant entre le **16/01/2025 au 15/02/2025**.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune.

Il en découle la participation de l'Etat au budget de la commune ainsi que l'ajustement de l'action publique aux besoins des populations.

**Votre participation
est donc essentielle.**



Vendredi 6 septembre 2024
18h à 21h



FORUM DES ASSOCIATIONS



Salle des Sports
"Lancelot"
12 rue de St Hilaire



INFORMATIONS
ANIMATIONS EN EXTERIEUR



Renseignements
Mairie de St-Sauveur-des-Landes
02 99 98 81 35



A VENDRE

25 Terrains viabilisés

*Lotissement Haute
qualité paysagère*

89 EUR

TTC le m²



Schéma de principe : hypothèse d'implantation conformément aux dispositions du règlement et du plan de composition.

Résidence l'Orée du Bois

(1ère tranche)

25 lots viabilisés

*libres de
constructeurs*

INFORMATIONS :

**Mairie de
Saint Sauveur
des Landes**

02 99 98 81 35

communesaintsauveur@wanadoo.fr

